

Filière viande bovine en Basse-Normandie

Plus d'un bovin bas-normand sur deux est abattu hors de la région.

Au cours des 40 dernières années, la production de viande bovine s'est profondément modifiée. Les cycles d'abattages, bien marqués jusqu'aux quotas laitiers, perdent de leur ampleur depuis le milieu des années 90. L'introduction des taurillons a par ailleurs concurrencé progressivement la production locale de bœufs traditionnels, qui reste néanmoins une spécialité régionale. Si le bétail mâle, qui avait perdu sa suprématie il y a dix ans, redevient majoritaire au sein de la production, la vache de réforme domine encore sur les chaînes d'abattages bas-normandes. Aujourd'hui, la majorité du bétail, surtout de type viande, quitte la région pour être abattu. De leur côté, les sites d'abattage bas-normands s'approvisionnent à part presque égale en dehors de la région.

En 2008, en Basse-Normandie, la production annuelle de gros bovins s'élève à 370 000 têtes, soit 10 % des effectifs nationaux de viande rouge. La région se place ainsi en troisième position loin derrière les Pays de la Loire (625 500 têtes), mais au même niveau que la Bretagne (371 500). Le département de la Manche, qui assure 44 % de la production régionale, est le 3^e département français, derrière la Mayenne, leader, et la Vendée. L'Orne se place 5^e, le Calvados se situe beaucoup plus loin (14^e).

La Manche se classe très bien dans chaque production : 2^e en bœufs, 3^e en taurillons et en vaches de réforme et 6^e en génisses. L'Orne est bien placée pour les taurillons et les vaches de réforme (4^e) et les bœufs (5^e).

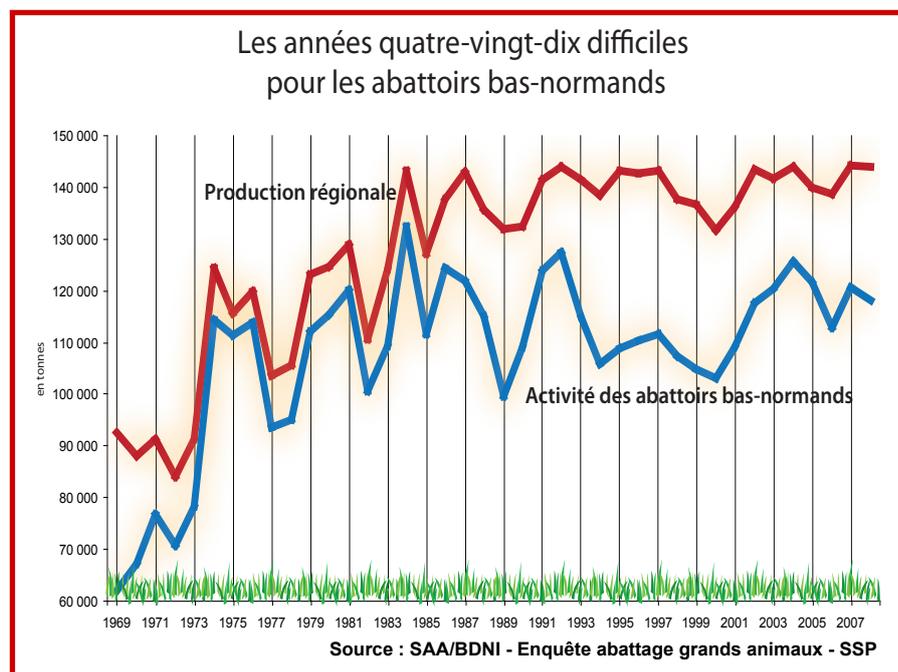
La production de viande rouge s'est développée dans la région et pourtant l'activité d'abattage bas-normand n'a pas suivi l'essor des abattoirs de Bretagne et des Pays de la Loire. Ainsi, en Basse-Normandie, en 2008, on a produit plus de viande qu'on en a abattu (144 000 tonnes contre 118 000). En Bretagne, au contraire, les abattoirs ont traité 236 000 tonnes de gros bovins soit 19% de l'activité nationale. Ce volume abattu est nettement supérieur à la production bretonne de 136 000 tonnes. En Pays de la Loire, l'abattage représente un volume équivalent à la production avec 228 000 tonnes, soit 18% de l'activité

nationale. Depuis 1984, les volumes de gros bovins abattus en Basse-Normandie oscillent entre 110 000 et 125 000 tonnes. C'est deux fois plus qu'au cours des années soixante.

Plus que huit sites d'abattage

Entre 1970 et 2000, 20 sites d'abattage ont disparu en Basse-Normandie et depuis 2000, trois autres ont fermé.

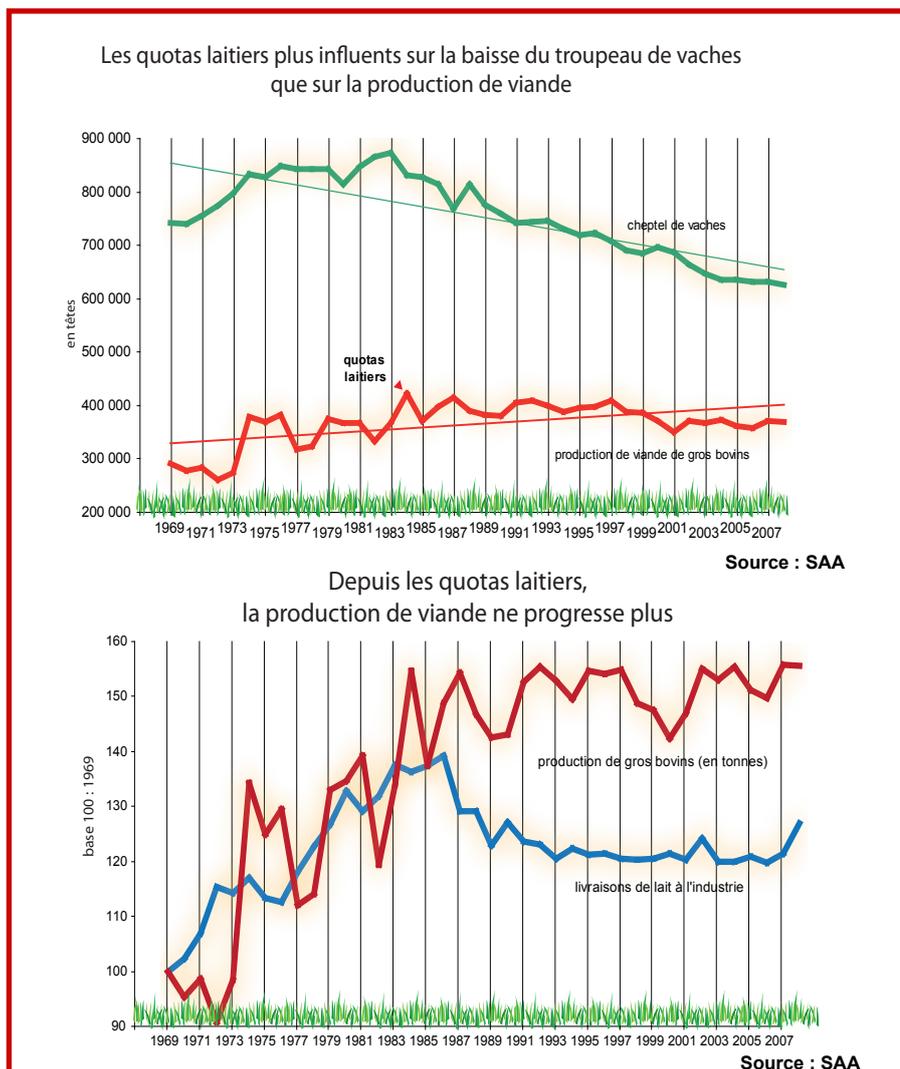
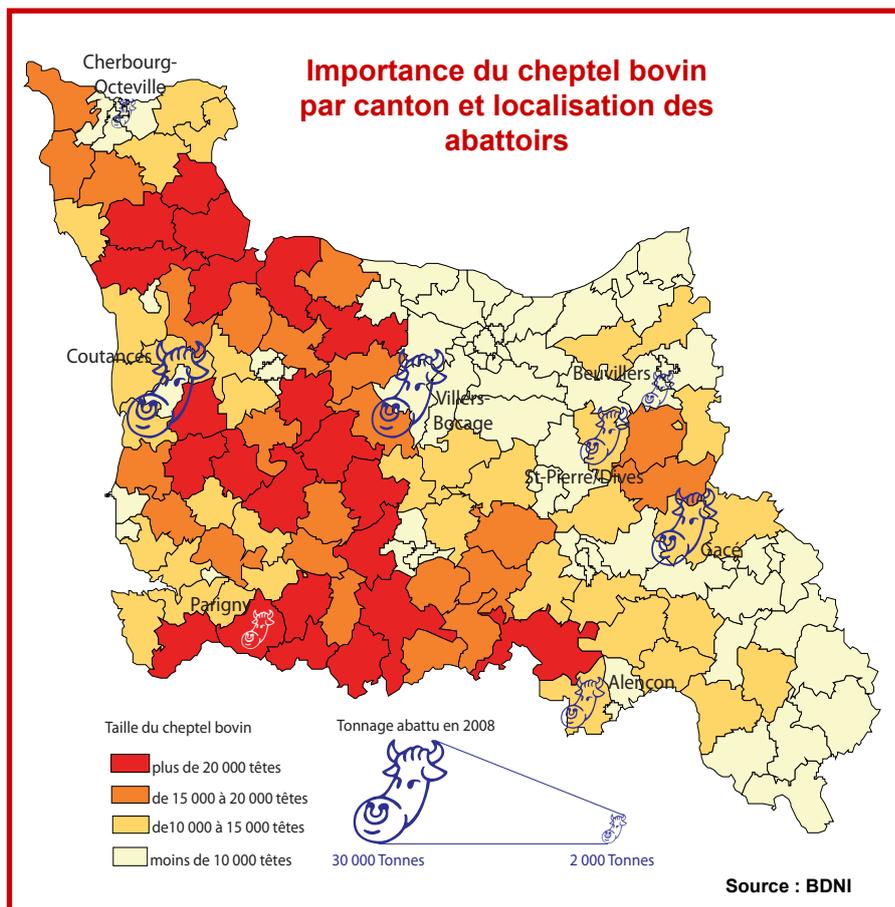
Ces abattoirs étaient le plus souvent publics et de taille modeste, situés près des villes et des chefs lieux de cantons. Aujourd'hui, il n'en reste plus que huit (hors tueries particulières). Les lieux d'abattage sont devenus privés après de nombreuses restructurations et de nouvelles constructions mises en œuvre dans le cadre de plans de modernisation des abattoirs.



Deux d'entre eux abattent chaque année plus de 30 000 tonnes de gros bovins : la société SOVIBA à Villers-Bocage, qui, avec plus de 600 salariés, est l'une des entreprises agroalimentaires les plus importantes de la région et la SICO (Société industrielle commerciale de Normandie) issue d'un rapprochement entre les entreprises BIGARD et SOCOPA en mars 2009.

Cette entreprise dont le siège se situe dans l'Eure, au Neubourg, est leader au sein de l'industrie de la viande au plan national avec 4 500 salariés dont 17% dans la région. Elle possède deux usines en Basse-Normandie : la plus grosse, située à Coutances, compte un peu moins de 600 salariés. La seconde, moins importante (20 000 tonnes), se trouve à Gacé (200 salariés). Cette dernière concentre une grande part des abattages régionaux de taurillons.

Suivent deux abattoirs produisant entre 10 000 tonnes et 20 000 tonnes par an avec une centaine de salariés : la société EVA (Entreprise viande abattages) localisée à Saint-Pierre-sur-Dives et la société SELVI (Sélection viande), en phase de développement (créneau bio en particulier) implantée à Alençon.



Enfin, trois petits sites (de moins de 5 000 tonnes et de moins de cinquante salariés) complètent le dispositif : la société SOCAVIA à Beuvillers (14), le Centre d'abattage St Hilaire à Parigny (50) et la société SMANCO (Société mutuelle abattage du nord Cotentin) à Cherbourg-Octeville (50).

La transformation et la conservation de la viande de boucherie sont les étapes qui suivent l'abattage. Dans ce domaine, la principale entreprise est la société CHARAL. Elle dispose de deux sites de production : Flers (500 salariés) et Lisieux (100 salariés). La société CHIRON ACVF à Colombelles (moins de 100 salariés) est également positionnée sur le créneau de la viande hachée.

Au total, ces deux activités regroupent avec 2 300 salariés, la moitié des emplois répertoriés dans l'industrie des viandes. Ils représentent 15% de l'ensemble des emplois de l'industrie agroalimentaire bas-normande (15 000 emplois en 2007), et placent le secteur de la viande bovine en seconde position derrière l'industrie laitière, plus gros employeur avec 5 300 salariés.

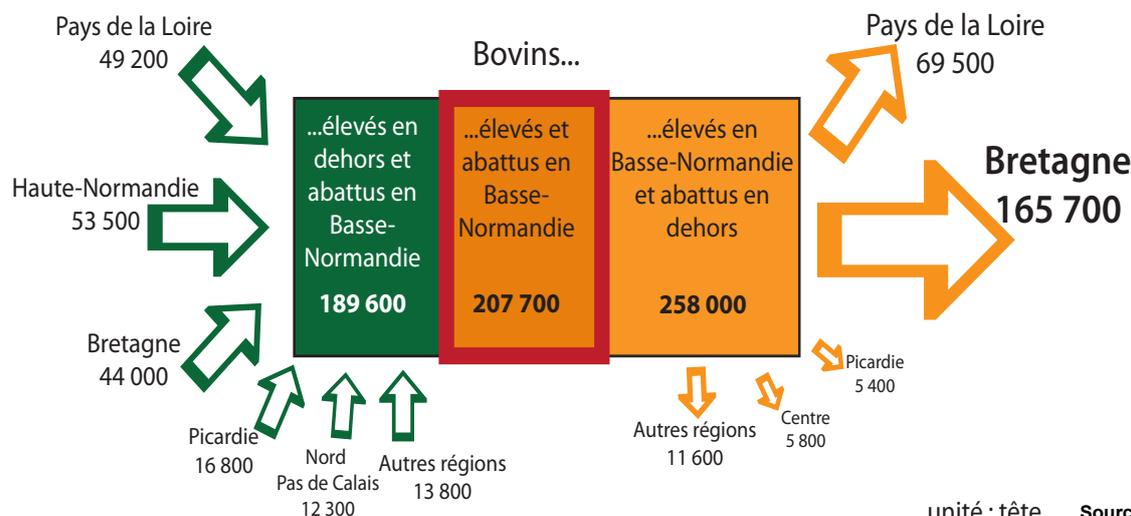
Un bovin bas-normand sur trois abattu en Bretagne

En 2008, sur les 466 000 bovins élevés localement (gros bovins et veaux), plus de la moitié prennent le chemin

Origine et destination des bovins élevés et abattus en Basse-Normandie

LIEUX D'ÉLEVAGE

LIEUX D'ABATTAGE



Type de bétail produit et abattu en Basse-Normandie

Source : BDNI	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Produits	Abattus	Produits	Abattus	Produits	Abattus	Produits	Abattus
Taurillons	24 600	30 600	56 400	22 800	55 800	40 900	136 800	94 300
Bœufs	11 800	21 300	21 000	17 600	15 500	4 800	48 300	43 700
Génisses	10 700	15 200	17 500	5 200	12 800	7 900	41 000	28 300
Vaches de réforme	36 300	67 000	67 500	53 500	40 100	27 200	143 900	147 700
total	83 400	134 100	162 400	99 100	124 200	80 800	370 000	314 000
ensemble mâles	36 400	51 900	77 400	40 400	71 300	45 700	185 100	138 000
ensemble femelles	47 000	82 200	85 000	58 700	52 900	35 100	184 900	176 000
veaux	14 400	19 700	64 300	61 200	15 500	3 100	94 200	84 000
total bovins	97 800	153 800	226 700	160 300	139 700	83 900	464 200	398 000

d'abattoirs situés hors de la région. Seules 208 000 têtes bas-normandes (45%) sont abattues dans les abattoirs régionaux.

La plus grosse part des 258 000 autres têtes de bétail (166 000 soit le tiers de la production) est expédiée vers la Bretagne, notamment en Ille-et-Vilaine, avec un gros bataillon provenant des élevages manchois. Les Pays de la Loire, Sarthe en tête, en réceptionnent 15% dont une grande part issue de l'Orne. Le restant, 23 000 têtes, est acheminé vers d'autres départements, en particulier, la Creuse, l'Yonne, les Deux-Sèvres, la Loire et l'Oise.

Le bétail issu de races laitières produit en Basse-Normandie, est abattu généralement localement. Les vaches de réforme et les bœufs sont ainsi abattus majoritairement dans la région, les taurillons étant répartis équitablement

entre la Basse-Normandie et les autres régions. Au contraire, les animaux de races à viande sont expédiés plus souvent vers d'autres régions.

La Bretagne est la destination première pour les bœufs et les génisses issus du troupeau allaitant. Les Pays de la Loire quant à eux, abattent une part importante de nos taurillons, qu'ils soient d'origine laitière ou viande.

Dans le Calvados on abat plus de bétail qu'on en élève

De la même manière, les abattoirs bas-normands ne limitent pas leur activité au bétail de la région. En 2008, ils ont abattu 400 000 têtes de bétail. Si la moitié d'entre elles (52 %) sont des bêtes élevées en Basse-Normandie, l'autre moitié est issue de cheptels en provenance, à part égale (12 %), de Haute-Normandie, des Pays de

la Loire et de Bretagne. Les autres bovins arrivent pour 12 % également d'autres régions (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Deux-Sèvres et Ardennes, entre autres).

Au total, les éleveurs bas-normands produisent plus de têtes de bétail que les abattoirs bas-normands n'en abattent. Le bilan régional est ainsi exportateur, évalué à 69 000 têtes.

Au niveau départemental, en revanche, le Calvados se démarque de ses voisins par un bilan plus favorable, importateur de 56 000 têtes, grâce à des abattages locaux nettement supérieurs à sa production. Ainsi, 44% du bétail du Calvados est abattu dans le département. Cette proportion est bien inférieure dans la Manche (28 %), encore davantage dans l'Orne (15%). Ces deux départements affichent donc un fort caractère exportateur avec respectivement 68 000 et 57 000 têtes. ■

40 ans de production bovine : l'avènement du taurillon

En 1969, les élevages bas-normands ne destinaient à la boucherie que 291 000 têtes de bétail. En s'étoffant de 260 000 têtes en cinq ans, le cheptel bovin a engendré un premier pic de production en 1974. Entre 1975 et 1984, le cheptel de vaches se transforme et s'accroît. Si le nombre de laitières recule, les vaches allaitantes prennent une place de plus en plus importante dans le troupeau bas-normand. Ce dernier atteint son point culminant en 1984 avec un effectif record de 422 000 têtes de gros bovins après avoir subi deux années de fortes décroissances (1978 et 1982 autour de 330 000 têtes). Jusqu'alors, quand le troupeau de vaches augmentait, la production de viande augmentait dans les mêmes proportions. Mais en 1984, l'instauration des quotas laitiers et l'introduction progressive de la production de taurillons, modifieront sensiblement les amplitudes du cycle d'abattages de gros bovins.

Des cycles de production bovine moins marqués au fil des années

Entre 1984 et 1997, la production régionale reste stable entre 390 000 et 410 000 têtes, mais la capacité de naissance s'érode fortement. Le troupeau laitier diminue de plus en plus vite, perdant au total 220 000 têtes en treize ans et la hausse du cheptel allaitant, évaluée à 100 000 têtes, reste bien insuffisante pour combler la différence. Au cours de cette période, la production annuelle dépasse 400 000 têtes à cinq reprises (1987, 1991, 1992, 1993 et 1997).

Les quatre années suivantes sont marquées par un nouveau creux cyclique, avec au passage, une seconde crise de la 'vache folle', après celle de 1996, liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Avec seulement 351 000 têtes, la production 2001 est la plus basse enregistrée depuis la fin des années 70. La production se reprend à nouveau jusqu'en 2004, mais ne dépasse jamais 373 000 têtes, valeur quasi-stable jusqu'en 2008. Pendant ce temps, la troupe laitier s'érodait de 90 000 têtes alors que l'allaitante en gagnait 5 000.

En 2008, la production annuelle de gros bovins s'établit à 370 000 animaux soit 80 000 animaux abattus de plus qu'il y a 40 ans. Au cours de ces années, le troupeau de vaches a bien changé. Le cheptel de vaches laitières ne compte plus que 460 000 têtes, loin des 720 000 de la fin des années soixante. Le troupeau allaitant, au contraire, a été multiplié par 7,5 pour passer de 22 000 têtes en 1969 à 167 000 en 2008.

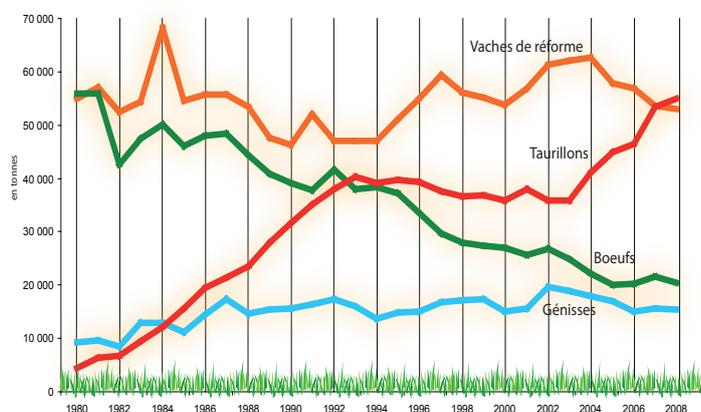
Le taurillon supplante le bœuf dès 1993

Jusqu'en 1980, la production régionale de gros bovins était constituée exclusivement et à parité de vaches de réforme laitières et de bœufs traditionnels finis à l'herbe, vendus souvent entre 30 et 40 mois.

Petit à petit, la mise en place d'ateliers de production de jeunes bovins mâles castrés est venu supplanter, en partie, le recul de l'élevage de bœufs. Ces taurillons, issus pour les deux tiers du troupeau allaitant, sont beaucoup plus rentables car ils disposent d'un fort potentiel de croissance et consomment beaucoup moins que les animaux plus âgés.

Alors qu'ils ne représentaient que 3% de la production avec moins de 5 000 tonnes au début des années 80, ils en regroupent désormais 40% avec 55 000 tonnes et supplantent même les vaches de réforme. Parallèlement, la production de bœufs a chuté de 56 000 tonnes en 1980 à 20 500 en 2008. Contrairement aux taurillons, les bœufs sont majoritairement d'origine laitière.

En 2008, la viande de taurillons devient la plus produite dans les abattoirs bas-normands



Source : Enquête abattage grands animaux - SSP

La production récente de mâles dépasse celle des femelles

Jusqu'en 1987, plus de la moitié des bovins abattus étaient des vaches. Entre 1987 et 1996, l'explosion de la production de taurillons a inversé cette prédominance. Mais la forte décapitalisation du cheptel laitier a dynamisé la production de femelles qui ont même représenté en 2003, 57% des gros bovins abattus. Mais de nouveau, depuis 2007, les mâles reprennent le dessus et pour la première fois, en 2008, la production de taurillons dépasse celle des vaches de réforme.

En 2008, les vaches allaitantes constituent 25% de l'ensemble des réformes. Mais compte tenu de poids d'abattages plus élevés (415 contre 353 kg), le ratio passe à 29% pour le tonnage.

La production de génisses, à près de 80% issue de races à viande, varie de 10 à 12% depuis 1986. Après avoir atteint les 20 000 tonnes en 2002, le tonnage oscille aux alentours de 16 000 depuis cinq ans.

Le veau de boucherie sur le déclin

La production de veau de boucherie (veau de huit mois essentiellement) perd régulièrement du terrain, consommation en baisse oblige. En 2008, 12 500 tonnes de veau de boucherie ont été produites, soit l'équivalent de quelques 95 000 têtes. En 2001, la production atteignait 17 000 tonnes.

La région se place ainsi aujourd'hui au 5ème rang, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ce type de production demeure dans la région une spécialité manchoise (7ème rang national). Le centre d'abattage de Coutances traite quelques 7 000 tonnes, soit les deux tiers de l'activité régionale de 11 000 tonnes.

Les autres sites se situent entre 100 et 1 200 tonnes. La production a connue son apogée jusqu'au milieu des années 80, aux alentours de 22 000 tonnes pour le tonnage produit régional et 20 000 pour le volume abattu.

Agreste Basse-Normandie

N° 39 - juin 2010 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINE

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2010

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00

